



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

## Trente-sixième session

10-13 janvier et 7-8 février 2022

## Stratégie en matière d'innovation numérique pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord

### Résumé

La région Proche-Orient et Afrique du Nord est confrontée à des problématiques croisées et à des menaces convergentes. Pour surmonter ces difficultés, il est nécessaire de mobiliser des approches novatrices faisant appel à des outils d'innovation numérique qui peuvent jouer un rôle clé dans l'amélioration de l'agriculture et des systèmes agroalimentaires. Ce document présente les grandes lignes du nouveau cadre stratégique régional visant à **autonomiser** les ministères et les organismes publics pour qu'ils puissent améliorer la collecte, la gestion et l'analyse des données, notamment s'agissant de gérer la transformation avec l'aide du système géospatial de la FAO, qui comprend la Plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main, ainsi que de l'observatoire régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition, dont la création a été proposée par le Bureau régional; à **appuyer** le développement de l'agriculture numérique au moyen de mesures d'incitation et par l'intermédiaire d'institutions qui soutiennent ce processus, telles que le centre régional d'innovation agricole, dont la création a été proposée; à **intégrer** des solutions numériques dans les projets de développement agricole en soutenant les écosystèmes numériques, par exemple grâce à des villages numériques; et à **transposer** les solutions fructueuses en vue de leur adoption au niveau national. La stratégie régionale d'innovation numérique s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation. En contribuant à la consultation régionale, elle poursuit les mêmes objectifs que cette dernière.

### Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à appeler les Membres à:

- a) Prendre acte de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'innovation numérique en vue de favoriser la transformation numérique du secteur de l'agriculture, compte tenu des priorités et de l'environnement numérique des pays de la région. Il s'agit en particulier de déterminer comment prêter un appui dans les quatre domaines ci-après:

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

NH913/f

- **Autonomiser** – Se demander, en particulier, comment les décisions relatives au développement agricole peuvent être améliorées par une collecte, une gestion et une analyse efficaces des données au moyen d'innovations numériques. Plus précisément, il convient d'examiner l'aide que peut apporter aux États une bonne gestion des données et d'étudier les possibilités d'utiliser à cet égard des outils tels que l'Initiative Main dans la main. Il convient également de se pencher sur le cas des petits producteurs et sur les problématiques qui les concernent en matière de propriété, de confidentialité et de sécurité des données, et de renforcer leur capacité d'utiliser les outils numériques.
- **Appuyer** – Déterminer comment la transformation numérique du secteur agricole peut être favorisée par les États, en examinant en particulier les fondements nécessaires à l'élaboration d'une politique nationale relative à l'agriculture numérique et en envisageant des mesures cohérentes que la FAO et l'Union internationale des télécommunications (UIT) pourraient prendre à cette fin.
- **Intégrer** – Pour mettre en œuvre cette stratégie, il convient de définir les quatre priorités programmatiques régionales dont la transformation numérique et la mise en correspondance avec des innovations et des solutions existantes peuvent contribuer à la réalisation. Il s'agit de fournir un cadre stratégique permettant d'exploiter les investissements et les innovations du secteur privé ou à impact social dans le domaine de l'agriculture numérique afin que les petits exploitants agricoles puissent bénéficier des avantages de cette dernière, notamment en présentant les technologies numériques destinées à être utilisées dans les zones rurales, éventuellement par le truchement de l'Initiative 1 000 villages numériques.
- **Transposer à plus grande échelle** – Soutenir les mesures qui aboutissent à la transposition à plus grande échelle des solutions et à leur application dans de nouveaux domaines. Envisager d'utiliser la base de données factuelles concernant les applications qui profitent aux petits exploitants agricoles et aux bénéficiaires ruraux et d'y contribuer. Examiner les mesures d'incitation visant à appuyer la transposition à plus grande échelle, en collaboration avec le secteur privé. Soutenir la recherche et l'analyse en matière d'agriculture numérique.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:*

Secrétariat de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NEC@fao.org

## I. Introduction

1. La région se heurte à un certain nombre de difficultés liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition qui compromettent la durabilité des systèmes agroalimentaires. La région connaît un taux de croissance démographique de 2 pour cent (contre une moyenne mondiale de 1,2 pour cent). En outre, 70 pour cent des pauvres vivent dans des zones rurales et 30 pour cent des jeunes sont au chômage. Plus de 80 pour cent de la production agricole est assurée par des agriculteurs familiaux et l'emploi de 34 pour cent de la population est tributaire de l'agriculture. Les disponibilités en eau ont diminué de 66 pour cent au cours des 40 dernières années<sup>1,2</sup>.

2. Quatre priorités ont été arrêtées et approuvées par la Conférence régionale pour le Proche-Orient, à sa trente-cinquième session, en vue de transformer les systèmes agroalimentaires de la région: 1) transformation rurale et filières inclusives; 2) sécurité alimentaire et alimentation saine pour tous, l'accent étant mis sur le commerce, la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, et l'éducation en matière de nutrition; 3) agriculture plus respectueuse de l'environnement (lutte contre la pénurie d'eau, renforcement de la durabilité environnementale et action climatique); et 4) renforcement de la résilience (aux chocs divers, aux crises prolongées et aux situations d'urgence à l'interface entre l'action humanitaire et le développement).

3. Lors de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, le rôle de la technologie numérique s'agissant de relever ces défis a été souligné. Le moment est désormais venu de coordonner les efforts et de structurer les actions autour d'une stratégie régionale.

4. Les travaux récemment menés par la FAO dans la région ont mis en évidence les possibilités d'apporter des solutions innovantes aux populations en vue de relever de nombreux défis liés à l'agriculture. Une base de données régionale sur les innovations établit actuellement des profils d'entreprises et de produits. Le catalogue de services numériques de la FAO recense également les applications pertinentes dans la région. L'année dernière, les innovations ont considérablement évolué, par exemple celles visant à résoudre le problème de l'infestation de criquets au Yémen. D'autres applications mobiles destinées à améliorer l'efficacité des systèmes alimentaires ont été présentées dans le cadre d'une série de webinaires régionaux.

## II. Comment la stratégie régionale en matière d'innovation numérique répond aux ODD en renforçant le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO

5. La stratégie régionale en matière d'innovation numérique s'appuie sur les quatre accélérateurs définis dans le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, à savoir les technologies, l'innovation, les données ainsi que la gouvernance, le capital humain et les institutions.

- a. **Technologies:** La stratégie porte sur de nombreuses technologies numériques et sur la manière de les exploiter pour faire face aux priorités régionales. Elle tient compte de l'orientation et de la portée du domaine prioritaire du Programme de la FAO sur l'agriculture numérique (amélioration de la production, AP 5<sup>3</sup>), qui vise à garantir un accès abordable et équitable aux technologies numériques pour les populations rurales pauvres et vulnérables.
- b. **Innovation:** La stratégie d'innovation numérique est fondée sur le cadre d'innovation des Nations Unies et sera étroitement liée à la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation. Elle fait fond sur l'approche SPACE (stratégie, partenariats, architecture, culture et évaluation) concernant l'appui à l'innovation et s'inspire de certains des outils et services du site de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dédié à l'innovation.

<sup>1</sup> Fiche d'information – Conférence régionale pour le Proche-Orient, <https://www.fao.org/3/as214f/as214f.pdf>.

<sup>2</sup> Initiative régionale sur la petite agriculture familiale 2018-2021, [https://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/reu/europe/documents/events2018/SFF/4.pdf](https://www.fao.org/fileadmin/user_upload/reu/europe/documents/events2018/SFF/4.pdf).

<sup>3</sup> Cadre stratégique, p. 18, amélioration de la production 5: agriculture numérique.

- c. **Données:** Cet aspect est particulièrement pris en compte dans le pilier relatif à l'autonomisation, puisque les données permettent d'améliorer la prise de décision, notamment au sein du gouvernement, tout en étant au cœur des services de conseil aux petits exploitants agricoles.
- d. **Gouvernance, capital humain et institutions:** Le renforcement des capacités humaines aux fins de la mise en place de solutions numériques est au cœur de la transformation numérique des systèmes agroalimentaires et de l'agriculture. L'utilisation des principes numériques pose des questions de gouvernance en ce qui concerne la propriété des données et des logiciels et le processus de conception des solutions numériques<sup>4</sup>.

6. La stratégie régionale d'innovation numérique s'inscrira dans le cadre de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation<sup>5</sup>. En contribuant à la consultation régionale, elle poursuit les mêmes objectifs que cette dernière:

- a. améliorer les interventions techniques et les orientations normatives de la FAO en faisant des éléments scientifiques et des innovations des outils de développement;
- b. renforcer le socle de données scientifiques et factuelles sur lequel s'appuient les interventions techniques et les orientations normatives de la FAO;
- c. formuler des orientations, veiller à la cohérence et faire en sorte que l'ensemble de l'Organisation soit en phase avec la science et l'innovation;
- d. promouvoir l'accès à l'innovation, son accessibilité économique et son adoption (notamment en ce qui concerne les connaissances autochtones et locales) de façon à ne laisser personne de côté et à garantir l'inclusion des groupes marginalisés, à savoir les femmes, les jeunes, les petits producteurs et les peuples autochtones, et leur participation à la prise de décision, de sorte qu'ils bénéficient des avantages;
- e. veiller à ce que la FAO contribue aux cadres pertinents arrêtés aux niveaux régional et international et à ce qu'elle pèse sur les priorités de recherche et l'élaboration des politiques relatives aux systèmes agroalimentaires aux échelons national, régional et mondial.

7. La stratégie régionale d'innovation numérique sera fondée sur des piliers qui définissent ses priorités thématiques. Ces derniers porteront sur des questions clés telles que le renforcement de la base de données factuelles, l'évaluation des impacts de l'innovation, l'évaluation et l'atténuation des risques, le renforcement de l'innovation (adaptation et transposition à plus grande échelle), la définition et la gestion des compromis, le renforcement des capacités internes (FAO), la coordination, la mobilisation de ressources et les partenariats.

8. En particulier, la stratégie régionale d'innovation numérique doit favoriser les activités de prospective stratégique, d'analyse des perspectives et d'élaboration de scénarios dans les régions chargées d'évaluer et de mesurer l'impact des progrès numériques et de déterminer leur durabilité. Le renforcement des approches systémiques relatives aux programmes, aux politiques et aux investissements est au cœur de la stratégie. Il s'agit d'améliorer la prise de décision en matière d'investissements et de rechercher les possibilités de tirer des enseignements de l'expérience acquise.

---

<sup>4</sup> digitalprinciples.org.

<sup>5</sup> Grandes lignes et feuille de route de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation <https://www.fao.org/3/ng734fr/ng734fr.pdf>.

9. D'autres stratégies ont été particulièrement prises en compte aux fins de l'élaboration de la présente approche, notamment les éléments transversaux des stratégies de la FAO en matière d'égalité des genres<sup>6</sup> et de mobilisation du secteur privé, la Stratégie Jeunesse 2030 des Nations Unies<sup>7</sup> ainsi que le Réseau d'innovation des Nations Unies et sa boîte à outils<sup>8</sup>.

### III. Appui à l'agriculture numérique dans la région

10. Il existe un certain nombre d'approches complémentaires en faveur du développement de l'agriculture numérique qui bénéficient d'un appui au niveau mondial. Ces approches passent notamment par une amélioration des politiques, grâce à des banques de données dotées d'interfaces analytiques permettant de surveiller, à l'échelle d'un pays, l'état actuel de l'agriculture et de l'environnement, ainsi que les paramètres qui influencent la prise de décision en matière d'agriculture au niveau national. Il s'agit également d'apporter des solutions aux problèmes en trouvant des applications performantes. Enfin, et c'est là le point le plus important, il s'agit de mettre en place un écosystème numérique durable dans le pays pour pérenniser et développer ces systèmes. Ces approches ont été regroupées dans un nouveau cadre stratégique visant à **autonomiser** les ministères et les organismes publics pour qu'ils puissent améliorer la collecte, la gestion et l'analyse des données, notamment s'agissant de gérer la transformation avec l'aide du système géospatial de la FAO, qui comprend la Plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main, et de l'observatoire régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition, dont la création a été proposée par le Bureau régional; à **appuyer** le développement de l'agriculture numérique au moyen de mesures d'incitation et par l'intermédiaire d'institutions qui soutiennent ce processus, telles que le centre régional d'innovation agricole, dont la création a été proposée; à **intégrer** des solutions numériques dans les projets de développement agricole en soutenant les écosystèmes numériques, par exemple grâce à des villages numériques; et à **accélérer** l'adoption de solutions fructueuses au niveau national.

#### A. Autonomiser: Le rôle des systèmes de collecte, d'analyse et de prise de décision en matière de données

11. La prise de décision en matière de gestion des systèmes agricoles et de la sécurité alimentaire est améliorée grâce à l'accès à des données précises et actuelles qui sont analysées par des systèmes numériques. En échangeant des données pour améliorer l'impact des systèmes et en regroupant des informations sur les solutions innovantes, un gouvernement ou un organisme peut contribuer plus efficacement au développement de l'agriculture et des systèmes agroalimentaires. Ce principe s'applique non seulement à la gestion des systèmes agroalimentaires et aux questions de sécurité alimentaire, mais également au processus d'examen des innovations, à la mise en correspondance des possibilités de planification des projets et à l'élaboration d'une cartographie des lieux d'intervention. Le système géospatial de la FAO prête un appui, notamment par l'intermédiaire de la Plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main (données agricoles nationales) et du catalogue de services numériques (solutions numériques). Si l'on entend mettre en place un écosystème numérique compétitif, il faut donner les moyens également à d'autres parties prenantes que les ministères et les exploitants, comme les PME et les start-ups, d'utiliser les données de la FAO issues de la Plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main pour créer des solutions numériques. Pour favoriser le renforcement des capacités et les partenariats public-privé, il convient aussi d'encourager ces parties prenantes à s'engager dans ce domaine.

---

<sup>6</sup> Politique de la FAO sur l'égalité des genres 2020-2030 (titre actuel «Politique sur l'égalité des sexes», document en cours de révision), <https://www.fao.org/3/cb1583fr/cb1583fr.pdf>.

<sup>7</sup> Stratégie Jeunesse 2030 des Nations Unies: [https://www.un.org/youthenvoy/wp-content/uploads/2014/09/UN-Youth-Strategy\\_French.pdf](https://www.un.org/youthenvoy/wp-content/uploads/2014/09/UN-Youth-Strategy_French.pdf).

<sup>8</sup> Réseau d'innovation des Nations Unies, <https://www.uninnovation.network/>, et boîte à outils, <https://www.uninnovation.network/un-innovation-toolkit>.

### **L'Initiative Main dans la main dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord**

**République arabe syrienne** – *Le Gouvernement s'est engagé à relancer le secteur agricole et s'appuie sur le cadre de l'Initiative pour contribuer à définir les principales priorités en matière d'investissement national en vue de rétablir l'approvisionnement en eau et l'irrigation. Il s'agit notamment de promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles, en particulier de l'eau, dans les zones à fort potentiel agroéconomique.*

**Yémen** – *L'Initiative vise à soutenir l'élaboration d'une politique nationale globale et d'un cadre d'investissement destiné à renforcer l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la résilience. À cette fin, elle contribue à la Stratégie nationale du secteur agricole 2030 et au Plan national d'investissement agricole 2025.*

### **B. Appuyer: Développer l'agriculture numérique**

12. L'élaboration d'une politique visant à classer les besoins des pays par ordre de priorité et à mettre en place les politiques nécessaires à l'agriculture numérique et à la transformation numérique des systèmes alimentaires passe par l'appui aux politiques.

13. Un tiers des pays de la région ont élaboré une stratégie en matière d'agriculture numérique ou bénéficient de l'appui de la FAO et de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour orienter les politiques et les mesures permettant de trouver des solutions à un ensemble de problèmes liés aux systèmes alimentaires et à l'agriculture en vue d'atteindre les ODD. Ces solutions consistent notamment à verser des sommes aux agriculteurs à titre de paiement d'urgence pour atténuer les perturbations liées à la covid-19 ou encore à améliorer la gestion de l'eau dans la production végétale. La formation, par le truchement de cours en ligne et d'écoles pratiques d'agriculture, peut permettre d'accroître la sensibilisation au numérique.

### **Développer l'agriculture numérique**

**Égypte, Maroc et Tunisie** – *Appui à la stratégie de développement de l'agriculture numérique grâce à l'approche e-agriculture<sup>9</sup>. Il s'agit de faire le lien entre la vision nationale de l'agriculture, les possibilités d'exploitation du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et les avancées intersectorielles afin d'élaborer une vision de l'e-agriculture assortie d'un plan d'action et d'un mécanisme de suivi et d'évaluation. Cet appui découle d'un vaste processus de consultation multipartite.*

**Maroc, Tunisie** – *Collaboration FAO-UIT: Appui à trois villages numériques dans chaque pays, y compris l'infrastructure TIC (internet, équipement TIC), le programme de formation TIC. Deux solutions numériques ont été mises au point: AgriMarketPlace, qui met en relation les producteurs et les commerçants pour faciliter le commerce et l'accès aux prix; et Weather and Crop Calendar, qui associe des informations sur les prévisions météorologiques et les calendriers des cultures, fournissant ainsi des services d'alerte rapide et augmentant la résilience. Les deux pays favorisent également la transformation numérique des filières alimentaires afin de permettre une meilleure gestion des activités liées aux cultures au niveau des unités de produits agricoles et un meilleur accès aux marchés national et international.*

<sup>9</sup> FAO-ITU E-agriculture Strategy Guide (guide stratégique de l'agriculture numérique, FAO-UIT), <http://www.fao.org/3/i5564e/i5564e.pdf>.

### C. Intégrer: Trouver des solutions durables

14. Les mesures susmentionnées risquent de se révéler inutiles si les solutions et les activités de développement qui en résultent ne sont pas intégrées dans la stratégie numérique du pays. Il s'agit de tirer parti des possibilités offertes par les centres de recherche et d'innovation en se positionnant en tant que centre d'innovation, afin d'encourager la mise au point de solutions pertinentes au niveau local et de renforcer l'appui en faveur de l'adaptation de solutions venues d'ailleurs. Pour ce faire, il convient de solliciter le secteur privé afin de mettre en place des partenariats qui répondront aux besoins des petits exploitants agricoles et permettront de combler le fossé entre femmes et hommes et entre zones rurales et zones urbaines. Il importe également de promouvoir une approche en matière de développement de logiciels qui se fonde sur des principes et sur une conception inclusive, dans laquelle les personnes occupent une place centrale. Dans le même temps, la solution doit s'inscrire dans un modèle d'activité durable.

#### Les jeunes et l'innovation

**Mauritanie** – *Le pôle de la FAO dédié aux jeunes et à l'innovation travaille avec les jeunes de la région Proche-Orient et Afrique du Nord à différents stades du cycle entrepreneurial (formation, validation et croissance) pour favoriser l'innovation et la participation des jeunes à la transformation du système agroalimentaire dans la région. En Mauritanie, l'initiative vise à renforcer le système d'entrepreneuriat par le truchement de pépinières d'entreprises agricoles, de la formation au numérique, de l'initiation des jeunes producteurs agricoles aux techniques et technologies innovantes et de la promotion de la constitution de réseaux de jeunes entrepreneurs agricoles.*

**Défi mondial AgriInno Challenge** – *Le défi mondial AgriInno 2021<sup>10</sup> vise à tirer parti de l'innovation, de l'esprit d'entreprise et des technologies numériques pour relever les défis liés à la transformation de villages ruraux en «villages numériques» qui permettent d'obtenir des améliorations dans quatre domaines: la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, sans faire de laissés-pour-compte. À cette occasion, les activités suivantes seront mises en œuvre: a) transformer des villages ruraux en villages numériques grâce à des solutions innovantes en vue de concrétiser les quatre améliorations; b) mettre en commun les informations, les connaissances et les meilleures pratiques les plus récentes en matière d'innovations, de technologies numériques et de modèles d'activité liés à la transformation numérique en milieu rural; c) instaurer un environnement porteur grâce à des partenariats public-privé et à des possibilités de création conjointe avec divers participants, professionnels et experts; et d) inciter les jeunes agripreneurs et les innovateurs à relever les défis du développement et leur donner les moyens de le faire grâce aux réseaux mondiaux de la FAO et de ses partenaires, lesquels leur apporteront un soutien continu pendant et après le défi, y compris lors d'un stage de formation à l'agriculture numérique.*

### D. Transposition: Dupliquer l'approche présentée

15. Les activités menées à l'échelle d'un projet donné doivent être envisagées dans la perspective de transposer ces solutions à l'échelle du pays et de la région. Ces dernières doivent être abordables, disponibles et accessibles au niveau local et adaptées à la situation locale. Il est donc essentiel de veiller à ce que des données (tant positives que négatives) relatives à l'impact de ces solutions soient recueillies au cours de ces projets afin de démontrer l'intérêt des applications aux investisseurs potentiels et de réduire au minimum les effets délétères. Il convient d'envisager des mesures visant à favoriser la transposition à plus grande échelle. Pour déployer plus efficacement de nouvelles solutions, il est nécessaire de mieux comprendre pourquoi une innovation donnée est adoptée. Pour

<sup>10</sup> [The Global AgriInno Challenge 2021: Connecting Youth-Led Innovation to the Agrifood Sector | E-Agriculture \(fao.org\).](https://www.fao.org/e-agriculture/)

financer la transposition à plus grande échelle, il convient de réfléchir à la manière d'attirer les investissements en capital-risque et en particulier les investisseurs à impact social.

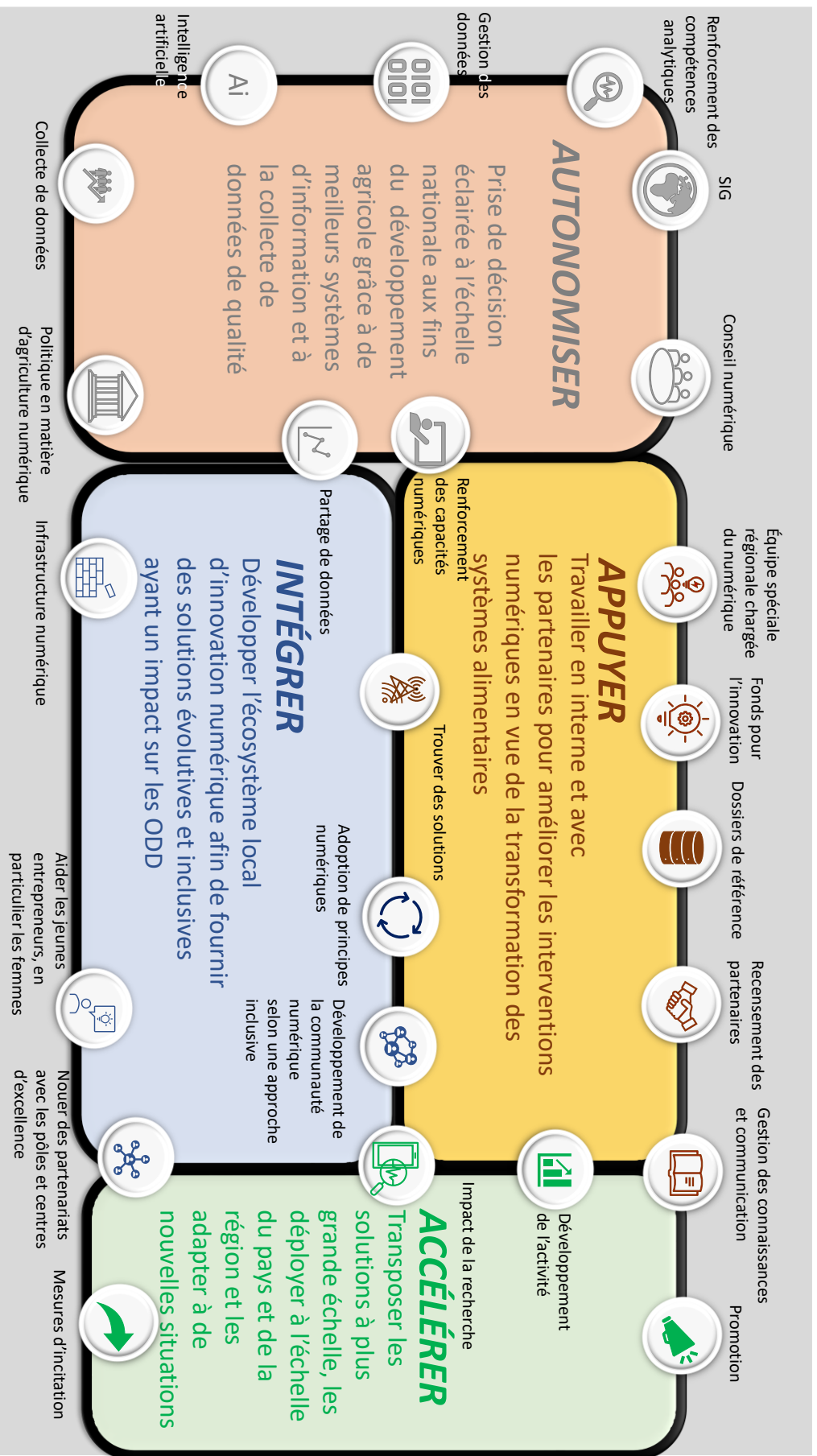
#### **IV. Prochaines étapes**

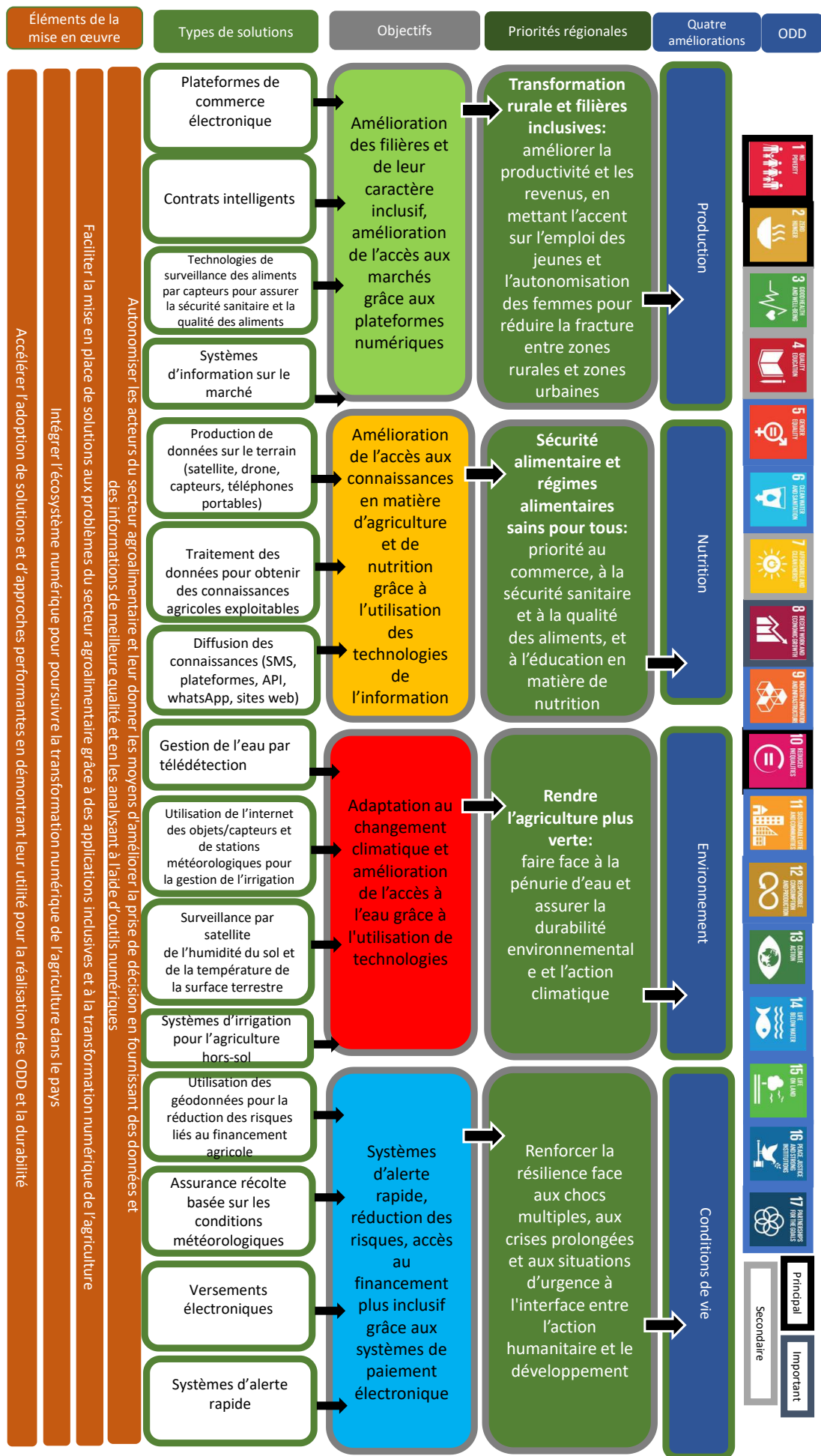
16. Il est nécessaire d'investir dans le capital humain lié à l'agriculture, en particulier de prendre en compte les liens entre l'éducation et l'agriculture et le rôle du numérique dans la durabilité des systèmes agroalimentaires. Le développement des systèmes numériques soulève la question de l'utilisation équitable des données qui en résultent. Il est donc nécessaire de renforcer les cadres et les politiques en matière de gouvernance des données. L'observatoire que la FAO propose de créer pourrait être chargé de faire en sorte que les pays de la région bénéficient d'un accès équitable à ces données et analyses et puissent en tirer parti sur un pied d'égalité.

17. Pour éviter que les solutions numériques n'aggravent les fractures existantes, les politiques doivent être conçues de manière à ne pas faire de laissés-pour-compte dans cette transition, à dispenser à la population une formation au numérique et à permettre à chacun d'accéder à ces solutions. Il importe tout particulièrement de réduire activement les inégalités entre les genres et le fossé entre les villes et les campagnes, et d'inclure les jeunes dans la conception et la mise en œuvre des projets. La durabilité doit être construite à l'échelle locale en soutenant les agripreneurs, les jeunes et l'innovation. Pour continuer de favoriser l'innovation, il est essentiel de renforcer les institutions et les partenariats afin de faire en sorte que les lacunes en matière d'agronomie puissent être comblées.



Annexe 1 : Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord: Stratégie d'innovation numérique – description des éléments





Annexe 2: Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord: Stratégie d'innovation numérique à l'appui de la stratégie de la FAO

Legend: Principal (black box), Important (grey box), Secondaire (white box)